

quelques heures pour enlever les blessés et enterrer les morts.

Les journaux, même favorables à la Commune, constatent que les Versaillais ont fait quelques progrès depuis deux jours; ils reprennent avec des forces considérables, un mouvement sur Levallois-Perret, afin de dégager complètement les deux rives de la Seine et refouler les fédérés sur Clichy et St-Ouen.

Rossel est allé à Issy hier au soir. Les fédérés continuent les travaux pour protéger le fort contre une attaque de l'infanterie versaillaise.

Cinq prêtres ont été arrêtés hier sous l'inculpation d'espionnage. L'église St-Eustache a été convertie en club central.

St Germain-L'Auxerrois est employé le soir pour des réunions populaires.

NOUVELLES DE PARIS

Le temps est splendide; les boulevards sont encombrés par les promeneurs. Dans les champs-Élysées, la foule est grande aussi, malgré le danger des obus, qui continuent à tomber dans le voisinage.

Le public est autorisé à visiter les appartements des Tuileries, moyennant une rétribution de 50 centimes par personne, au profit des enfants des gardes nationaux tués.

La Commune a tenu une séance secrète hier au sujet des journaux. La discussion a été très-orageuse.

On dit que la proposition de supprimer les sept journaux n'a été adoptée qu'à une majorité de trois voix.

Cluseret se trouve toujours à la Conciergerie, et n'a pas encore été interrogé. Il est détenu sans jugement.

Le *Mot d'Ordre* prétend que les munitions commencent à manquer dans la capitale.

Les insurgés se plaignent aussi de n'avoir plus de poudre pour leurs obus.

On a lancé encore deux ballons chargés de circulaires et de proclamations.

Le *Journal officiel* publie une note pour recommander à tous les charcutiers de faire des provisions de porc salé.

Tous les objets engagés au Mont-de-Piété et d'une valeur de moins de 20 francs, pourront être dégagés gratuitement, à partir du 12 courant, d'après un décret rendu par la Commune.

Le viaduc du chemin de fer, près la porte Maillot, a été miné par les insurgés.

M. Auber est sérieusement malade. Ses amis éprouvent les plus vives inquiétudes sur sa situation.

Le concert qui avait été annoncé au bénéfice des orphelins des insurgés, a eu lieu aux Tuileries.

Une foule nombreuse y assistait. La recette s'est élevée à plus de 12,000 francs.

L'*Union française* dit que la colonne Vendôme a été scindée à la base, et qu'elle sera renversée demain.

Le parc de Monceaux vient d'être rouvert au public après avoir été fermé pendant plus de six mois.

Une réunion a été tenue dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs.

Un des orateurs a proposé que la Commune somme le gouvernement de Versailles de mettre Blanqui en liberté dans les vingt-quatre heures, sous peine de mettre l'archevêque de Paris à mort.

Cette proposition a été adoptée par acclamation; plus de 2,000 personnes assistaient à la réunion.

On lit dans la *France*: «Le citoyen Durassier, qui avait pris indûment le titre de général, est révoqué.»

Par ordre du délégué à la guerre, le chef d'état-major de la flotille a été arrêté jeudi, pour tromperie sur la quantité de munitions de service à bord.

On lit dans l'*Estafette*: «Le Comité central, après plus de 48 heures de discussions et de pourparlers avec le Comité de salut public, a obtenu que le ministère de la guerre et ses dépendances seraient sous son contrôle immédiat. Les commissions ont déjà commencé à fonctionner.»

Nous trouvons dans le *Paris-Journal*, les détails suivants qui ne laisseront pas que de donner la chair de poule à certains Parisiens et surtout aux Parisiennes: «Le Comité central, après plus de 48 heures de discussions et de pourparlers avec le Comité de salut public, a obtenu que le ministère de la guerre et ses dépendances seraient sous son contrôle immédiat. Les commissions ont déjà commencé à fonctionner.»

Paris compte en ce moment dans ses égouts six cent quarante fourneaux de mine. Cent vingt et un de ces fourneaux sont chargés.

Différents systèmes sont en présence pour les faire éclater.

Les uns consistent en un fil électrique, les autres en une simple meche.

Enfin, il y a les torpilles volantes. Ce sont des boîtes carrées en fer qui éclatent au moyen d'un ressort de chassepot.

Ces boîtes très-solides contiennent de 1 à 10 kilogrammes de nitro-glycérine.

Sur la réclamation énergique et persistante d'un groupe de commerçants délégués par les habitants du quartier St-Martin, la Commune a été contrainte de rendre la liberté au premier vicaire de St-Merry, qu'elle avait fait incarcarer sans aucun motif. Ces honorables personnes ont pris sous leur protection les autres prêtres de la même église, et se sont déclarées disposées à se porter caution pour qu'ils ne soient plus désormais troublés dans leur liberté individuelle par le caprice des oppresseurs de la capitale.

Il se forme à Belleville un bataillon qui s'appellera «les Vengeurs de Flourens.»

Le *Mot d'ordre* annonce que le commandant Piazza aurait été mis en état d'arrestation.

Il aurait été transporté à la prison du Cherche-Midi.

Les scellés viennent d'être apposés dans toutes les études de notaire de Paris.

On lit dans le *Moniteur universel*: «La saisie de pains frais a été opérée dès ce matin chez quelques boulangers de Paris, notamment chez un boulangier de la chaussée Ménilmontant.»

Il y a deux ou trois jours, le Gouvernement de Versailles voyait à la barre des accusés un communal, arrêté par des marins, dont voici l'histoire: Du côté du Moulin-de-Pierre, dans le col qui sépare les deux collines de Clamart et de Meudon, une pièce tirait avec fureur sur les lignes des insurgés; étonné de sa présence en un pareil endroit, un officier commandant un corps de marins l'envoya reconnaître par quelques-uns de ses hommes. Ils arrivèrent au moment où, aidé par deux femmes, un garde communal s'apprêtait à diriger un projectile sur les troupes qu'il prenait pour celles de Versailles; les marins le laissèrent continuer ce petit ouvrage, puis l'arrêtèrent après qu'il eut pointé et tiré sa pièce sur ses affiliés. Ceci confirme encore une fois le vieux proverbe: «Mieux vaut un sage ennemi qu'un maladroit ami.»

On démenage activement dans Paris le haut du faubourg Saint-Honoré, ancien faubourg du Roule. Samedi, un obus, dont les éclats sont arrivés jusqu'à l'hôpital Beaujon, a effondré une maison basse, occupée par un marchand de vins, au coin de la rue Daru. Un autre projectile est tombé vers la même heure dans l'avant-dernière maison du faubourg, dans un atelier de peintre, anciennement occupé par Durand-Brager. Jusqu'à l'aveu de la Reine-Hortense, le haut du faubourg a fermé ses boutiques. Rien d'ouvert, pas même les débitants de tabac-liquoristes, ordinairement les plus intrepides.

Le *Petit-Journal* aurait été supprimé, dit-on, par le Comité de salut public, pour avoir dit: «Qu'un de ces jours, le citoyen Félix Pyat, l'homme qui se dérobe toujours, s'empoignera par le bras et se conduira lui-même à Mazas.»

La place Vendôme

Forteresse centrale de l'insurrection

Les insurgés, dès qu'ils ont été maîtres de Paris, dès que les troupes de l'ordre se sont retirées, se sont empressés de s'emparer du centre de Paris afin de le contenir par leur forte position stratégique; comme les faubourgs, qui sont amis fervents de la Commune, contiennent les quartiers honnêtes situés en en deça de la Seine et en deça des boulevards.

Aujourd'hui, ils s'occupent de rendre leur position stratégique première aussi formidable contre les ennemis de l'extérieur, parce qu'ils voient approcher le jour où ils seront bloqués dans leur dernière retraite.

Ils ont fortifié la place Vendôme pour s'en faire un centre de résistance, et elle est devenue une véritable forteresse.

Deux barricades, protégées par des tranchées, et établies aux deux entrées de la place, l'une du côté de la rue Castiglione, l'autre du côté de la rue de la Paix, en défendent l'accès; mais c'est au centre que se trouve l'obstacle principal.

En effet, une véritable redoute entoure la colonne. Elle s'élève à la hauteur d'un premier étage et est hérissée de canons dont on voit les gueulles saillir des créneaux.

Les barricades et la redoute sont couvertes de sacs à terre, qui leur donnent un aspect fort singulier; en effet, ces sacs sont multicolores, parce que leur fabrication ayant été confiée au patriotisme des femmes des communes, celles-ci ont confectionné les sacs avec les chiffons de toute couleur qui leur sont tombés sous la main.

Or, la place Vendôme, si formidable

qu'elle soit, n'est cependant, au point de vue de la stratégie insurrectionnelle, qu'une forteresse de peu d'importance, destinée seulement à renforcer une autre position, bien plus importante, comme on va le voir: celle qui occupe tout le centre de Paris et qui est la forteresse centrale de l'insurrection.

La Commune a profité des lignes stratégiques, si largement tracées par l'empire, et elle en use.

La grande forteresse, sous la protection de laquelle règne la Commune, forme un immense rectangle qui a pour base l'Hôtel-de-Ville, pour côtés la rue Rivoli et les quais; pour front, la place de la Concorde.

La place de la Concorde est défendue par sept barricades, ainsi que le *Gaulois* le disait le mois dernier.

Les batteries placées à droite et à gauche de l'Hôtel-de-Ville, commandent le quai et la rue de Rivoli, prêts à soutenir la place de la Concorde à grand renfort d'obus si elle venait à être prise.

Depuis quelques temps, les insurgés arment le château même des Tuileries et tentent d'en faire une forteresse, paraît-il. Leur dessein est que le chemin forme une seconde ligne arrêtant l'ennemi après la prise de la place; et la forteresse de la place Vendôme, au moyen d'un feu vigoureux, pourrait à la fois et arrêter l'ennemi des assiégeants, et conserver aux assiégés leurs communications avec la gare Saint-Lazare et la Chaussée d'Antin, c'est-à-dire avec Batignolles en Montmartre, d'où les renforts pourraient leur arriver et prendre les assiégeants et flanc.

On voit que cette position, assez bien organisée, est imaginée avec une certaine habileté.

(*Gaulois*.)

EDOUARD DANGIN.

La Franc-Maçonnerie et la Révolution

La crise que traverse en ce moment la capitale de la France, aura été fertile en enseignements. L'un des plus importants, c'est que la Franc-Maçonnerie a enfin jeté le masque dont elle s'autifiait pour mieux faire des dupes. Il semblait qu'elle était une association purement théorique et philanthropique. Nous venons de la voir planter son drapeau à côté du drapeau rouge, fraterniser avec la Commune, proclamer ses sympathies pour les persécuteurs de la religion, pour ces insensés qui exposent Paris aux horreurs d'un siège, qui allument la guerre civile en France. Les Francs-Maçons donnent l'acclame à ce ramassis d'étrangers, de forçats, d'hommes perdus, qui pillent et massacrent les paisibles citoyens. Ils ne pourront plus désormais dissimuler leurs principes destructeurs de tout ordre social: on les voit à l'œuvre.

La Franc-Maçonnerie et la Librepensée, sa fille, veulent faire retourner la société à l'état sauvage: les événements de Paris nous le disent en langage de feu et de sang.

Chronique locale & départementale

Une question est soulevée à propos des élections municipales de Roubaix: La nomination d'un même candidat dans plusieurs sections, au second tour de scrutin, nécessite-t-elle un nouveau tour de ballottage?

La loi est muette sur cette question, mais en pratique, il est admis qu'un candidat était nommé, par exemple, dans les 5^e et 3^e sections, et optant pour cette dernière, c'est le candidat de la 3^e qui le suit dans l'ordre des voix obtenues qui entre au Conseil municipal.

Dans le cas où deux candidats auraient obtenu le même nombre de voix, la préférence est donnée au plus âgé.

On nous donne, au sujet, des élections, un renseignement qui a sa signification: Dans la 5^e section, ce sont les votes intelligents qui ont fait échouer deux candidats de la liste conservatrice, MM. Pollet-Duthoit et Gustave Watinne, à qui il n'a manqué que quelques voix pour l'emporter sur leurs adversaires. Le dépouillement par listes complètes nous donnait un avantage marqué que les bulletins rayés nous ont fait perdre, et ceux-ci appartenant pour plupart à la liste conservatrice. Trois noms y étaient maintenus, un quatrième rayé, tantôt l'un, tantôt l'autre, au profit d'un candidat républicain.

C'est ainsi que, faute de ne pas considérer que la lutte était posée par nos adversaires sur le terrain politique, il fallait les y suivre et en présence de l'entente parfaite qui existait entre eux, on devait faire leurs préférences personnelles et voter avec ensemble; avec la meilleure volonté de faire passer la liste conservatrice, on a assuré le succès de la liste contraire.

C'est toujours au défaut d'une voix que le parti conservateur doit ses défaites. Il paraît que l'expérience ne le corrige guère.

Hier a eu lieu à Lille un second tour de scrutin dans la 2^e section (sections 11e, 12e, 13e, 14e et 15e) pour l'élection de MM. Bonnier et Delécaille qui n'avaient pas obtenu la majorité à l'élection du 30 avril.

Inscrits 7,240. — Volants 2,564.
MM. Bonnier, 1,351 voix.
Delécaille, 1,302

Brame, 1,121

Alhant, 1,112

MM. Bonnier et Delécaille, ayant obtenu la majorité relative, ont été élus. MM. Delécaille et Bonnier étaient portés par l'*Echo* et le *Progrès*, MM. Brame et Alhant par le comité socialiste.

Par arrêté de M. le président du pouvoir exécutif, sont nommés:

Maire de Lille, M. Catel-Béghin; adjoint: MM. Lemaitre, Castelin, Corenwinder, P. Legrand, Merisson, G. Testelin.

Sept conseillers municipaux ont été nommés à Tourcoing au second tour de scrutin. Ce sont MM. Charles Pollet-Delobel, Bernard Cuvillier, Roussel-Leroux, François Masurel, Tribouillet, Duhamel, Leserre (Alf.)

M. le comte de Massin est nommé sous-préfet de Cambrai.

Nous lisons dans le *Journal officiel*: L'Assemblée nationale a adopté, le Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif de la République française, promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1^{er}. — Les effets de commerce, quelle que soit la date de la souscription, payables dans le département de la Seine, échus ou à échoir à partir du 18 mars dernier jusqu'au dixième jour suivra le rétablissement du service de la poste entre Paris et les autres parties de la France, ne seront exigibles qu'après ce terme.

Art. 2. — Une déclaration du gouvernement constatera la reprise de ce service, et le délai de dix jours courra de l'insertion de cette déclaration au *Journal officiel*.

Art. 3. — Le délai facultatif de dix jours accordé au porteur par l'article 3 de la loi du 10 mars, pour les effets prorogés, s'appliquera à tous les effets de commerce qui font l'objet de la présente loi.

Art. 4. — Les délais autorisés par le premier paragraphe de l'article 5 de la loi du 10 mars et par l'article 3 de la loi du 24 mars, pourront, pendant le cours de l'année 1871, être accordés par tous les tribunaux de commerce de France, mais seulement aux souscripteurs, endosseurs et autres obligés résidant dans le département de la Seine ou dans les départements envahis, dénommés dans l'article 3 du traité du 26 février 1871.

Délibéré en séance publique, à Versailles, le 26 avril 1871.

La cérémonie de la Confirmation a été célébrée par monseigneur Régnier, hier, dans la paroisse Notre-Dame et aujourd'hui à Saint-Martin. Elle aura lieu demain à Sainte-Elisabeth, et jeudi, au collège et à Watteolos.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Firmin Lestienne, capitaine-adjutant-major au 8^{me} bataillon de garde mobile du Nord, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour sa belle conduite pendant la guerre.

Deux enfants nouveau-nés, l'un du sexe masculin, l'autre du sexe féminin, ont été trouvés, hier soir, vers dix heures, sur le seuil d'une porte, rue Latérale, près la gare. Ils étaient enveloppés dans des linges d'une propreté irréprochable. Les deux petits êtres ont été transportés à l'hôpital, où des soins leur ont été prodigués.

Jusqu'à présent, aucun indice n'a pu aider la justice à découvrir les auteurs de ce double abandon.

L'un des jours de la semaine passée, des voleurs, restés inconnus, se sont introduits, à l'aide d'une fausse clef, dans le temple protestant, rue de la Redoute. Ils ont emporté plusieurs plats et deux calices en métal argenté. La justice informe.

Un vol de 300 francs a été commis, hier, par le nommé B.... Pierre, demeurant rue de Basse-Mazure, au préjudice de M. Vermerch, gazier, même rue. Le coupable est en fuite.

On nous écrit d'Ochies:

Notre marché du 8 mai était assez bien approvisionné. Les ventes ont été très difficiles à s'engager. Les prix sont arrivés à un taux que nos marchands hésitent à dépasser même pour les blés de première qualité pesant 80 kilogrammes.

Ils ont demandé lundi un peu de baisse sur cette qualité et nos cultivateurs qui ont voulu vendre ont dû céder. Les plus hauts prix possibles de choix ont obtenu de 30 à 39, 50; les bons blés 27 à 29; les blés ordinaires de 25 à 28 kilogrammes de 25, 30 à 27, 50.

Une seule marchandise de qualité exceptionnelle a été vendue 31 francs. On estime qu'il y a une baisse commerciale de 25 à 50 centimes en moyenne par hectolitre.

Voici nos cours: blé de choix de 28, 50 à 30, 50; blé blanc de 27 à 29; blés gris 26 à 28; Seigle 17 à 19; fèves 26 à 28; avoine 11 à 13.

Dépêches Télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*

Versailles, 8 mai 1871, 10 heures 30 soir.

ASSEMBLÉE NATIONALE. — M. Baze interrompt le gouvernement relativement à la *Ligue républicaine*. Les grandes villes sont représentées par des conseillers municipaux devant se réunir à Bordeaux dans le prétendu but de conciliation; il

proteste contre les attaques dont l'Assemblée est l'objet.

M. Picard répond qu'il est inutile de démontrer que le droit est pour l'Assemblée. Il constate que les soi-disant républicains violent ouvertement le principe unique de toute constitution et deviennent factieux en voulant placer l'Assemblée devant une autre assemblée. Le gouvernement a pris les mesures les plus énergiques et donne à la commission une réponse sur la proposition Quinet, relative aux modifications de la loi électorale, attendu que la loi électorale complète sera discutée plus tard.

La proposition est rejetée par 517 voix contre 23.

Versailles, 9 mai, midi.

Nos troupes ont pris et occupé ce matin le fort d'Issy.

Paris 6 mai, soir.

Cette après-midi, vive action depuis Meudon jusqu'à Bicêtre; sur toute la ligne, les batteries versaillaises tirent.

Wroblecki prend provisoirement le commandement de la rive droite, en remplacement de La Cécilia, qui est aillé, indisposé par une chute de cheval.

La note du *Journal officiel*, de Versailles, interdisant la réunion à Bordeaux du Congrès municipal, est fortement critiquée par tous les journaux de Paris, sauf le *Moniteur*. Cette interdiction forcera probablement la *Ligue de l'Union républicaine* à devenir l'auxiliaire de la Commune.

La ligue a nommé cinq délégués pour aller à Bordeaux provoquer par tous les moyens possibles le congrès projeté.

Les journaux modérés: l'*Avenir national*, le *Siècle*, le *Rappel*, la *Commune* et l'*Etoile* contestent la légalité de cette interdiction; ils la déplorent comme fermant la seule voie de conciliation possible.

La colonne Vendôme reste toujours à sa place; les préparatifs pour le renversement n'ont pas avancé depuis une semaine.

Commerce

Havre, 5 mai.

Nous avons reçu depuis le 18 avril 1,730 b., dont 448 b. en passage. Les ventes se sont élevées à 8,380 b., dont 2,085 b. de gré à gré et 6,295 b. aux enchères, plus 1,328 b. expédiées directement.

Stock ce jour: 4,854 balles, dont 3,070 b. Buenos-Ayres, 727 b. Montevideo, 1,040 b. Russie, 8 b. Rio-Grand, plus 350 b. peaux de mouton.

Les transactions de gré à gré ont continué à être nombreuses, la demande portant principalement sur les laines de moyenne finesse et communes, qui ont obtenu des prix très élevés. Depuis quelques jours, il s'est traité aussi passablement d'affaires en laine fine, à prix comparativement moins élevés que les sortes ci-dessus.

D'assez fortes quantités avaient été réservées pour les enchères annoncées, qui ont commencé le 3 courant.

Il a été présenté à ces enchères, 9,423 b., sur lesquelles il a été adjugé 6,595 b.

Les enchères ont eu lieu en présence d'un bon nombre d'acheteurs et ont été fort animées pour les laines de moyenne finesse et communes, qui ont obtenu des prix de 10 à 20 centimes plus élevés que ceux de juin-juillet derniers et de 5 à 10 centimes au-dessus des derniers cours de gré à gré. — Les laines fines, peu recherchées à la première séance, se sont vendues très couramment aux séances suivantes, à des prix différant peu de ceux de juin-juillet derniers, et des derniers cours de gré à gré.

En présence des événements graves dont Paris est le théâtre et qui paralysent beaucoup les affaires en général, nous pouvons considérer le résultat de nos enchères comme très satisfaisant. Il n'y a pas à douter que, aussitôt la tranquillité rétablie, l'industrie reprendra activement pour répondre aux besoins de la consommation.

Par suite des forts débouchés que nous avons eus depuis un mois, notre stock se trouve considérablement réduit et sera, pendant longtemps, encore, insuffisant pour satisfaire aux nombreux besoins qui existent.

HAVRE, 6 Mai — COTONS. — Nous terminons la semaine avec des affaires actives, principalement en livrables, car le disponible ne donne lieu qu'à une petite demande; les prix toutefois se maintiennent, et il y a même une certaine raideur pour la marchandise attendue. On a fait successivement le low-middling Louisiana en charge de 90 et 90 fr. 50 à 91 fr., et l'on a même payé 92 fr. pour coton blanc. Nous avons aussi à noter passablement d'affaires en barely-middling à 93 fr. 50, en fully-good-ordinary à 85 fr., en ordinary à 69 fr., en barely-ordinary à 63 fr. 50. On a aussi continué de faire du fair Oomra, embarquement mai, à 69 fr., du fully-fair par steamer chargeant, à 73 fr. 50.

Les ventes notées à quatre heures vont à 3,748.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix. Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours TOUS LES JOURS

Consultations gratuites de midi à deux heures, VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.